

**DEPARTEMENT DE
LA HAUTE-SAVOIE**

REPUBLIQUE FRANCAISE

**ARRONDISSEMENT DE
ST-JULIEN-EN-GENEVOIS**

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION ANNEMASSE
LES VOIRONS – AGGLOMERATION**

SIEGE : 11, AVENUE EMILE ZOLA - 74100 ANNEMASSE

OBJET :

DECISION DU PRESIDENT

**MISSION D'ASSISTANCE À
MAÎTRISE D'OUVRAGE
POUR LA PRÉPARATION
ET LA CONDUITE D'UN
MARCHÉ DE MCO ET
D'INFOGÉRANCE DU
SYSTÈME
D'INFORMATION**

Vu la délibération du conseil communautaire du 16 octobre 2024 n°CC_2024_0117 mettant à jour les délégations de pouvoirs du conseil au profit du bureau et du président, et notamment le(s) paragraphe(s) P-28 de son annexe ;

D_2026_0016

Dans le cadre de la modernisation et de l'optimisation de son Système d'Information, Annemasse Agglo et la Ville d'Annemasse doit engager une démarche de préparation et de conduite d'un marché de Maintenance en Condition Opérationnelle (MCO) et d'Infogérance de son Système d'Information.

Pour mener à bien cette mission stratégique, il est nécessaire de recourir à une assistance à maîtrise d'ouvrage spécialisée permettant d'assurer la qualité de la consultation et le respect des procédures de marchés publics.

La société MG FIL Conseil, sise 12, rue Boson – 38200 VIENNE, spécialisée dans l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour les systèmes d'information, a proposé une offre référencée FS-25-0151 comprenant les phases suivantes :

Phase 1 : Audit de l'existant, consolidation des données et identification des potentiels d'optimisation

Phase 2 : Définition de l'avant-projet de consultation en webconférence

Phase 3 : Rédaction du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE)

Phase 4 : Analyse des offres et assistance à la commission d'appel d'offres

Le coût global de cette mission s'élève à 11 700,00 € TTC (9 750,00 € HT + 1 950,00 € TVA).

La facturation sera réalisée par acompte selon l'avancement des phases.

Le Président DÉCIDE :

DE FAIRE APPEL au service de prestation ;

DE SIGNER lui-même ou son représentant le devis ;

D'IMPUTER les dépenses en résultant sur les crédits ouverts à cet effet au budget Principal 2026 et suivants, article 611, destination ASS et AVA. Le règlement s'effectuera par virement à 30 jours date de facture.

Signé électroniquement par : Gabriel DOUBLET

Date de signature : 10/02/2026

Qualité : Agglo - Présidence

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Président d'Annemasse Agglo dans le délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal administratif de Grenoble dans le délai de deux mois à compter de la notification de la décision ou de sa date de publication, ou à compter de la réponse d'Annemasse Agglo, si un recours gracieux a été préalablement déposé.

Envoyé en préfecture le 11/02/2026

Reçu en préfecture le 11/02/2026

Publié le 11/02/2026



ID : 074-200011773-20260209-D_2026_0016-AU

**OFFRE D'ASSISTANCE À MAITRISE D'OUVRAGE
ANNEMASSE LES VOIRONS AGGLOMERATION**

Envoyé en préfecture le 11/02/2026

Reçu en préfecture le 11/02/2026

Publié le 11/02/2026

ID : 074-200011773-20260209-D_2026_0016-AU

ANNEMASSE LES VOIRONS AGGLOMERATION

11 avenue Emile Zola
74100 ANNEMASSE
Téléphone : 04.50.87.83.00

**OFFRE
D'ASSISTANCE À MAITRISE D'OUVRAGE**

**DEFINITION ET CONDUITE D'UN MARCHE
D'INFOGERANCE INFORMATIQUE**

Le 21 janvier 2026

MG FIL Conseil

12 rue Boson
38200 VIENNE
Tél. : 04.74.53.24.45
Mail : contact@mgfil.com

S.A.S au capital de 217 000€ - R.C.S. VIENNE – SIRET 481 550 903 00027 – TVA FR02481550903

Votre interlocuteur :

Fabrice SILVESTRE
Téléphone : 04 74 53 71 40
Mobile : 06 20 48 19 22
Mail : fabrice.silvestre@mgfil.com

OFFRE D'ASSISTANCE À MAITRISE D'OUVRAGE ANNEMASSE LES VOIRONS AGGLOMERATION

Envoyé en préfecture le 11/02/2026

Reçu en préfecture le 11/02/2026

Publié le 11/02/2026

ID : 074-200011773-20260209-D_2026_0016-AU

Table des matières

1. INTRODUCTION	3
1.1. COMPREHENSION DU CONTEXTE	3
1.2. LES OBJECTIFS ET LES LIMITES DE PRESTATIONS.....	3
2. PRESENTATION DE L'ENTREPRISE	4
2.1. PRESENTATION GENERALE.....	4
2.2. DOMAINES DE COMPETENCES	5
3. MANAGEMENT DU PROJET	6
3.1. ORGANISATION MG FIL CONSEIL DEDIEE A VOTRE PROJET	6
4. PROPOSITION DE SERVICE	8
4.1. SYNOPTIQUE METHODOLOGIQUE	8
4.2. DEROULEMENT PAR PHASE	9
4.2.1. <i>Phase 1 : Audit de l'existant - Diagnostic</i>	9
4.2.2. <i>Phase 2 : Définition de l'avant-projet de consultation</i>	11
4.2.3. <i>Phase 3 : Rédaction du DCE</i>	12
4.2.4. <i>Phase 4 : Analyse des offres</i>	13
4.3. DÉLAIS ET PLANNING PREVISIONNEL	15
4.3.1. <i>Délais</i>	15
4.3.2. <i>Planning prévisionnel</i>	15
5. PROPOSITION COMMERCIALE	16
5.1. OFFRE DE PRIX :	16
5.2. B.P.U.....	17
5.3. CONDITIONS GENERALES :	18
6. ANNEXES	19
6.1. REFERENCES.....	19
6.2. REFERENCES SUR LES SYSTEMES D'INFORMATIONS	20

MG FIL Conseil

12 rue Boson

38200 VIENNE

Tél. : 04.74.53.24.45

Mail : contact@mgfil.com

S.A.S au capital de 217 000€ - R.C.S. VIENNE – SIRET 481 550 903 00027 – TVA FR02481550903

Votre interlocuteur :

Fabrice SILVESTRE

Téléphone : 04 74 53 71 40

Mobile : 06 20 48 19 22

Mail : fabrice.silvestre@mgfil.com

OFFRE D'ASSISTANCE À MAITRISE D'OUVRAGE ANNEMASSE LES VOIRONS AGGLOMERATION

Envoyé en préfecture le 11/02/2026

Reçu en préfecture le 11/02/2026

Publié le 11/02/2026

ID : 074-200011773-20260209-D_2026_0016-AU

Page 3 sur 20

1. INTRODUCTION

Ce document est la propriété exclusive de MG FIL Conseil et ne peut être reproduit, ni communiqué.
Offre valable 120 jours.

1.1. Compréhension du contexte

Afin de réaliser ses missions de services publics, l'agglomération dispose d'un système d'information permettant de desservir 1500 postes sur environ 124 sites. Ce dernier est principalement organisé autour :

- D'infrastructures composées d'une dizaine de serveurs physiques et d'environ 130 serveurs virtuels en haute disponibilité sur trois salles serveurs
- De pare-feux
- D'équipements LAN et WLAN
- D'un système de messagerie
- De différentes licences (systèmes d'exploitation, sauvegarde, pare feux, bureautique, anti-virus, anti-spam, messagerie, ...)

Ces différentes infrastructures et services/Licences font l'objet d'un contrat d'infogérance informatique qu'il s'agit de renouveler.

1.2. Les objectifs et les limites de prestations

La présente offre d'accompagnement a pour objectif la mise en place d'un contrat de services d'infogérance répondant au niveau de service attendu par l'agglomération ainsi que d'acquisition de matériels et licences sur le périmètre suivant :

- MCO et Infogérance
 - MCO et Infogérance serveurs de Niveau 2 et 3 en support des équipes internes
 - MCO et infogérance réseaux LAN et WLAN en support des équipes internes
 - FW en apport d'expertise
- Acquisition de licences :
 - Licences serveurs
 - Cybersécurité : EDR, SOC
 - Licences FW
 - Quelques licences Office 365
- Acquisition de matériels :
 - Serveurs
 - Stockage
 - Baies
 - Onduleurs le cas échéant – sur BPU

Les principaux projets identifiés sont :

- Intégration d'une maintenance sur le serveur de la maison de l'eau
- 2027 : Renouvellement de l'infrastructure DataCore
- 2027 : renouvellement des hôtes de virtualisation
- Hors périmètre : évolution de la messagerie

MG FIL Conseil

12 rue Boson

38200 VIENNE

Tél. : 04.74.53.24.45

Mail : contact@mgfil.com

S.A.S au capital de 217 000€ - R.C.S. VIENNE – SIRET 481 550 903 00027 – TVA FR02481550903

Votre interlocuteur :

Fabrice SILVESTRE

Téléphone : 04 74 53 71 40

Mobile : 06 20 48 19 22

Mail : fabrice.silvestre@mgfil.com

OFFRE D'ASSISTANCE À MAITRISE D'OUVRAGE ANNEMASSE LES VOIRONS AGGLOMERATION

2. PRESENTATION DE L'ENTREPRISE

2.1. Présentation générale

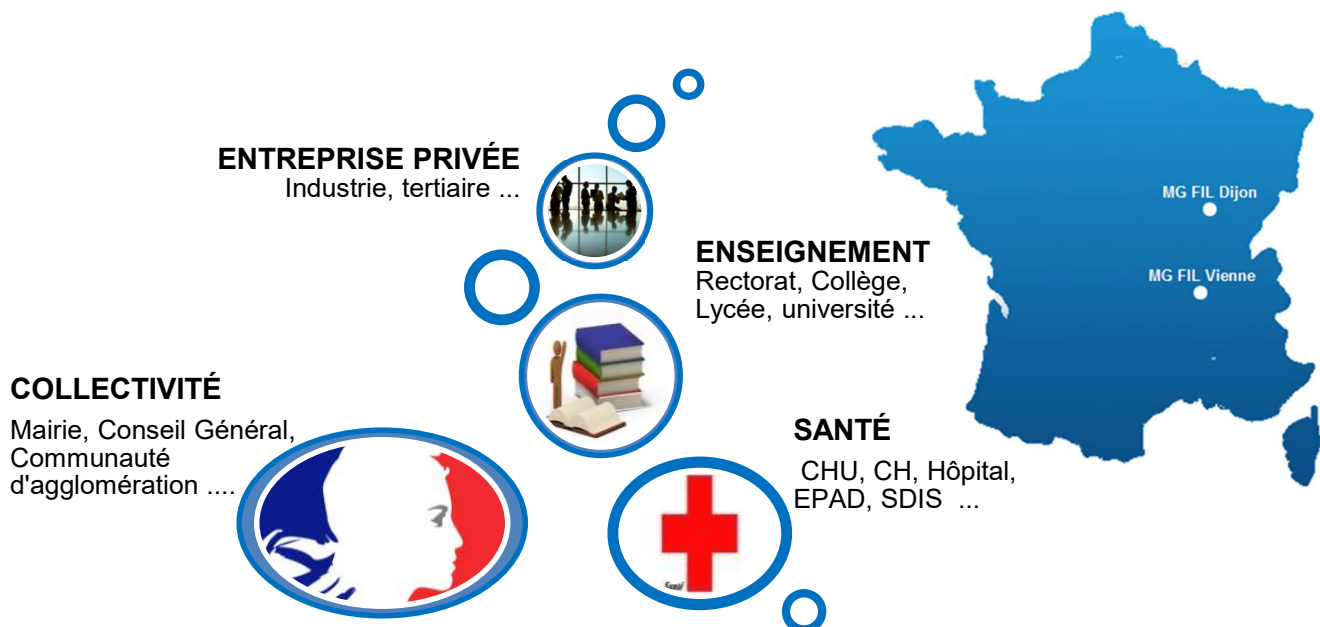
MG FIL Conseil est une société de Conseil créée en 2001. Composée de 7 personnes et située à Vienne en Isère, nous intervenons sur l'ensemble du territoire métropolitain comme **bureau d'étude en Technologie de l'Information et de la Communication** auprès de nos clients publics et privés.

Notre équipe se compose d'**experts aux compétences et expériences variées.** Cette diversité nous permet de vous proposer une approche globale sur l'organisation de vos moyens et services **informatiques, réseaux et de télécommunications.**

Nos consultants disposent d'une solide **expérience dans le domaine des Technologies de l'Information et de la Communication construite à partir de chacun des missions que nous menons pour le compte de nos clients.**

Par notre positionnement totalement indépendant des acteurs du marché, nous garantissons à nos clients la recherche du meilleur ratio performances/qualité/prix.

Depuis plus de 20 ans, nous intervenons sur le secteur public. Nous disposons de ce fait d'une excellente connaissance des spécificités de la commande publique



OFFRE D'ASSISTANCE À MAITRISE D'OUVRAGE ANNEMASSE LES VOIRONS AGGLOMERATION

Envoyé en préfecture le 11/02/2026

Reçu en préfecture le 11/02/2026

Publié le 11/02/2026

ID : 074-200011773-20260209-D_2026_0016-AU

2.2. Domaines de compétences

TÉLÉCOMS

- Audit de parcs, études de rationalisation de parc, Etude qualité Accueil
- Conduite de consultations sur les services de télécommunications fixe, mobile, VPN, @,..
- Externalisation de la gestion des services de télécommunications (reporting, interface opérateurs, gestion des marchés)
- Audit des moyens de télécommunications et étude d'architecture cible (traditionnel, IP Centrex, VoIP, ToIP)
- Conduite de consultations sur les contrats de maintenance
- Conduite de projet (Suivi de déploiement, VABF, VSR)
- Conduite de projet pour la mise en oeuvre de système d'appel malade

RÉSEAUX

- Conception de câblage
- Conception de LAN, audit de réseaux LAN (filaire, Wifi,..)
- Etude de couverture Wifi et définition d'architecture de réseaux Wifi
- Etude d'architecture cible sur les réseaux WAN/MAN (xDSL, Fibre optique, HyperLAN)
- Conduites de consultations pour la mise en place de contrats d'infogérances
- Conduite de projet (Suivi de déploiement, VABF, VSR)

SYSTEMES D'INFORMATIONS

- Audit des systèmes d'informations (serveurs, postes de travail, stockage, sécurité,..)
- Audit des contrats d'infogérances
- Etude d'architecture cible sur les S.I., externalisation dans le Cloud.
- Conduite de consultations sur les moyens informatiques (serveurs, postes de travail, stockage, sauvegarde, virtualisation)
- Conduite de consultations sur les contrats d'infogérances.
- Conception de PRA/PCA
- Conduite de projet (Suivi de déploiement, VABF, VSR)
- Optimisation des coûts d'impression/Mise en oeuvre de politique d'impression
- Audit RGPD

SYSTEMES D'IMPRESSION

- Audit de parc
- Etude pour la mise en oeuvre de politique d'impression
- Conduite de consultation sur les systèmes d'impression
- Conduite de projet (Suivi de déploiement, VABF, VSR)

Pour plus d'informations concernant nos secteurs d'activité, nous vous invitons à vous rendre sur notre site Internet

www.mgfilconseil.fr

MG FIL Conseil

12 rue Boson
38200 VIENNE
Tél. : 04.74.53.24.45
Mail : contact@mgfil.com
S.A.S au capital de 217 000€ - R.C.S. VIENNE – SIRET 481 550 903 00027 – TVA FR02481550903

Votre interlocuteur :

Fabrice SILVESTRE
Téléphone : 04 74 53 71 40
Mobile : 06 20 48 19 22
Mail : fabrice.silvestre@mgfil.com

OFFRE D'ASSISTANCE À MAITRISE D'OUVRAGE ANNEMASSE LES VOIRONS AGGLOMERATION

3. MANAGEMENT DU PROJET

Pour mener à bien votre projet, nous vous proposons de constituer une équipe composée de vos intervenants (informatique, service technique, commandes publiques) et de ceux de MG FIL Conseil.

3.1. Organisation MG FIL Conseil dédiée à votre projet

L'organisation proposée est basée sur une équipe projet aux **compétences complémentaires**. Elle **garantit à la fois notre capacité technique à vous accompagner et notre proactivité tout au long du dossier**.

L'équipe dédiée à votre projet sera la suivante :



Thomas HESLING	• Chef de projet
Saravana GNANDEVANE	• Consultant
Ludivine GAMBOTTI	• Assistante Projet
Fabrice SILVESTRE	• Ingénieur Commercial
Ludivine GAMBOTTI	• Assistante Administrative

Chef de projet :

Thomas HESLING - Master's degree Mise en réseau de systèmes informatiques et télécommunications

- En charge de la validation de la consolidation détaillée de l'existant
- En charge de la réalisation des études technico-économiques
- En charge de la rédaction du DCE
- En charge du dépouillement des offres
- En charge du suivi du déploiement

Consultant S.I. :

Saravana GNANDEVANE

- En charge de la validation de l'existant et de l'établissement du diagnostic
- En charge de la définition de l'avant-projet de consultation
- En charge du montage du DCE
- En charge de l'analyse des offres

OFFRE D'ASSISTANCE À MAITRISE D'OUVRAGE ANNEMASSE LES VOIRONS AGGLOMERATION

Envoyé en préfecture le 11/02/2026

Reçu en préfecture le 11/02/2026

Publié le 11/02/2026

ID : 074-200011773-20260209-D_2026_0016-AU

Assistante Projet :

Ludivine GAMBOTTI

- En charge de la préparation, de l'envoi et du suivi des fiches de collecte
- En charge de la consolidation des données sous la responsabilité du consultant.
- En charge de la préparation des pièces pour le consultant
- En charge de la récupération des offres
- En charge de la préparation des grilles de dépouillement

Ingénieur Commercial

Fabrice SILVESTRE

- Est votre interlocuteur pour toute question relative à la vie du contrat
- S'assure de la satisfaction client tout au long de la mission.
- Répond à vos demandes de prestations complémentaires

Assistante Administrative

Ludivine GAMBOTTI

- En charge de l'enregistrement de votre commande
- Répond à vos demandes administratives tout au long de la vie du contrat
- En charge de la facturation et du suivi des créances.

En complément de l'équipe directement dédiée à votre projet, nous sommes en mesure de faire intervenir d'autres consultants dans les domaines des systèmes d'informations, des réseaux, des systèmes de télécommunications ou encore des systèmes d'impression pour évaluer l'impact des offres sur votre écosystème ou étendre notre mission dans le cadre d'une approche plus globale

MG FIL Conseil

12 rue Boson
38200 VIENNE
Tél. : 04.74.53.24.45
Mail : contact@mgfil.com

S.A.S au capital de 217 000€ - R.C.S. VIENNE – SIRET 481 550 903 00027 – TVA FR02481550903

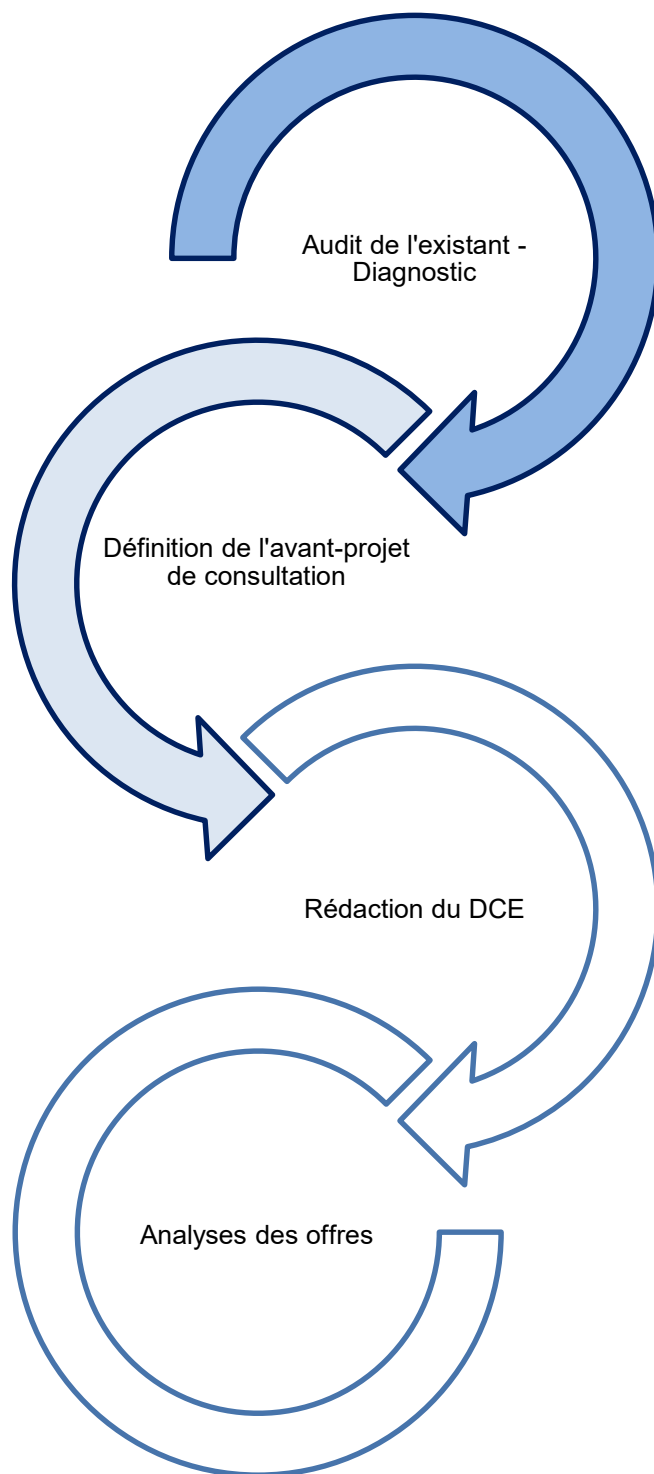
Votre interlocuteur :

Fabrice SILVESTRE
Téléphone : 04 74 53 71 40
Mobile : 06 20 48 19 22
Mail : fabrice.silvestre@mgfil.com

4. PROPOSITION DE SERVICE

4.1. Synoptique méthodologique

Voici le synoptique de la démarche que nous allons déployer étape par étape, pour mener à bien notre mission.



OFFRE D'ASSISTANCE À MAITRISE D'OUVRAGE ANNEMASSE LES VOIRONS AGGLOMERATION

Envoyé en préfecture le 11/02/2026

Reçu en préfecture le 11/02/2026

Publié le 11/02/2026

ID : 074-200011773-20260209-D_2026_0016-AU

4.2. Déroulement par phase

4.2.1. Phase 1 : Audit de l'existant - Diagnostic

Cette phase a pour objectif de dresser le diagnostic de la situation actuelle basé sur la réalisation d'une analyse de l'existant ainsi que sur notre connaissance de l'état de l'art

4.2.1.1. Déroulement

LANCEMENT DU PROJET

Après la réception de votre bon de commande, le commercial qui suit votre dossier prépare une Revue De Projet (RDP) interne à l'attention du chef de projet MG FIL Conseil. Cette dernière permet le passage du dossier à la production. Elle indique clairement les différentes phases de la mission, les ressources prévues, les jalons à respecter, les objectifs à atteindre, les moyens à mettre en œuvre.

Sur la base de la revue de projet, le chef de projet MG FIL Conseil constitue son équipe projet en fonction du périmètre de la mission et des objectifs à atteindre.

Une fois l'équipe projet constituée, notre chef projet prend contact avec vous pour planifier la réunion d'ouverture.

Seront présents du côté de MG FIL Conseil :

- Le chef de projet
- Le consultant affecté à votre dossier
- L'ingénieur commercial

Lors de cet échange, nous vous proposons d'aborder les points suivants :

- présentation de l'équipe projet MG FIL Conseil,
- présentation de votre équipe projet,
- rappel des objectifs,
- identification des points critiques du projet,
- présentation et cadrage de notre méthodologie d'intervention,
- cadrage du planning global de l'opération,
- introduction de nos fiches de collecte.

A l'issue de la réunion de lancement, le consultant assurera la rédaction du compte-rendu ainsi que la mise en place des moyens nécessaires au suivi du projet.

AUDIT DE L'EXISTANT - DIAGNOSTIC

Pour réaliser l'inventaire de l'existant, nous procéderons de la manière suivante :

Envoi de nos fiches de collecte listant l'ensemble des éléments à nous faire parvenir :

Pour le dossier système d'information :

- Liste des sites, effectif par site
- Liste des fournisseurs avec coordonnées et domaines d'intervention
- Contrats en lien avec le périmètre de la mission
- Factures de fonctionnement

MG FIL Conseil

12 rue Boson

38200 VIENNE

Tél. : 04.74.53.24.45

Mail : contact@mgfil.com

S.A.S au capital de 217 000€ - R.C.S. VIENNE – SIRET 481 550 903 00027 – TVA FR02481550903

Votre interlocuteur :

Fabrice SILVESTRE

Téléphone : 04 74 53 71 40

Mobile : 06 20 48 19 22

Mail : fabrice.silvestre@mgfil.com

OFFRE D'ASSISTANCE À MAITRISE D'OUVRAGE ANNEMASSE LES VOIRONS AGGLOMERATION

Envoyé en préfecture le 11/02/2026

Reçu en préfecture le 11/02/2026

Publié le 11/02/2026

ID : 074-200011773-20260209-D_2026_0016-AU

- Inventaires disponibles
 - Architecture serveurs physiques et virtuels
 - Equipements réseaux
 - Pare feux
 - Licences et logiciels
- Dossier des Ouvrages Exécutés
- Schémas de principes
- ...

Concernant la collecte de données, nous avons bien noté que votre partenaire actuel se tient à notre disposition pour fournir l'ensemble des éléments nécessaires à la compréhension de votre architecture.

La consolidation des données doit nous permettre d'établir la cartographie de l'existant en matière :

- D'inventaire des infrastructures en place et de leurs caractéristiques
- D'inventaire des rôles des infrastructures
- D'inventaire des contrats de services
- D'inventaire des licences et logiciels (hors logiciels métiers) associés aux infrastructures

L'ensemble de ces données sera consigné dans un rapport de l'existant.

Ce document vous sera remis avant l'organisation d'une réunion de présentation et de définition des besoins

OFFRE D'ASSISTANCE À MAITRISE D'OUVRAGE ANNEMASSE LES VOIRONS AGGLOMERATION

Envoyé en préfecture le 11/02/2026

Reçu en préfecture le 11/02/2026

Publié le 11/02/2026

ID : 074-200011773-20260209-D_2026_0016-AU

4.2.2. Phase 2 : Définition de l'avant-projet de consultation

Cette phase a pour objectif de définir l'avant-projet de consultation basée sur une analyse précise des besoins

4.2.2.1. Déroulement :

ETUDE DES BESOINS

Pour prendre en compte vos besoins, nous organiserons une réunion afin :

- D'établir un premier niveau de besoin basé sur l'existant
- D'établir vos besoins en tenant compte de vos projets d'évolution
- D'établir vos besoins en tenant compte de vos contraintes budgétaires
- D'établir vos besoins en fonction du niveau de solidité et de sécurité que vous souhaitez adopter
- D'établir vos besoins en fonction du niveau de contrat de services attendus.

Pour réaliser cet exercice, nous nous appuyerons sur :

- L'expertise du consultant
- Notre connaissance de l'état de l'art
- Nos retours d'expériences

Mais aussi sur la conduite d'un guide d'entretien issu de notre référentiel documentaire afin de nous permettre d'aborder l'ensemble des sujets pour une définition précise de vos besoins.

L'analyse des besoins sera consignée dans un compte-rendu rédigé par nos soins.

Dans la continuité de la réunion de définition des besoins, nous procéderons à la définition de la stratégie achats matérialisée par la définition de l'avant-projet de consultation.

DEFINITION DE L'AVANT-PROJET DE CONSULTATION

Une fois les besoins établis, nous procéderons à la définition de l'avant-projet de consultation. Il s'agira notamment de préciser :

- Le type de procédure à suivre selon le montant estimé du marché sur sa durée
- Le recours ou non à l'allotissement
- Les critères de jugement des offres
- ...

La définition de l'avant-projet de consultation fera l'objet d'un compte-rendu rédigé par nos soins avant de passer à l'étape de rédaction du DCE.

OFFRE D'ASSISTANCE À MAITRISE D'OUVRAGE ANNEMASSE LES VOIRONS AGGLOMERATION

Envoyé en préfecture le 11/02/2026

Reçu en préfecture le 11/02/2026

Publié le 11/02/2026

ID : 074-200011773-20260209-D_2026_0016-AU

4.2.3. Phase 3 : Rédaction du DCE

Durant cette phase, nous allons rédiger toutes pièces de votre DCE (Cahier des Charges Techniques Particulières (CCTP), Cahier des Charges Administratives Particulières (CCAP) ou Cahier des Charges Particulières (CCP), Règlement de Consultation (RC), Acte d'Engagement (AE), Détail Quantitatif Estimatif (DQE), Bordereau des Prix Unitaires (BPU) et les différentes annexes).

L'objectif de cette phase est de traduire vos besoins et exigences en spécifications techniques et administratives. Il s'agit de vous proposer un DCE répondant à la fois aux exigences des marchés publics et aux besoins d'évolution des services opérationnels.

Déroulement :

RÉDACTION DU DCE

À partir de notre référentiel, l'assistante projet prépare les différentes pièces du DCE en réalisant un publipostage à partir de notre référentiel.

En utilisant notre référentiel, vous bénéficiez des quinze années d'expérience de MG FIL Conseil dans la conduite de marchés d'infogérance et d'acquisition de matériels informatiques.

Chacune de nos missions fait l'objet d'un retour d'expérience que nous capitalisons en faisant évoluer notre référentiel.

Le consultant travail le DCE préparé par l'assistante en fonction des besoins précisés dans le compte-rendu et de son expertise technique.

Il monte un DQE et un cadre de réponse composé de sous-critères pertinents au regard de votre organisation et de vos spécificités. Les sous-critères sont également basés sur notre connaissance des offres afin de permettre une réelle différenciation des candidats.

Nous adaptons les coefficients de pondérations de chaque critère en fonction de ce qui est important pour vous et des objectifs à atteindre.

La première version du DCE vous est ensuite envoyée pour lecture et remarques.

VALIDATION

Après lecture de la première version par vos services, vous nous faite par de vos remarques de fonds et de formes.

Vos remarques nous sont transmises en suivi de documents pour un traitement plus efficace.

Le consultant ajuste le DCE en prenant en compte vos demandes. Différents allers-retours pourront ainsi être faits jusqu'à validation du DCE par vos soins. Des web conférences pourront également être organisées pour traiter les points restés en suspens.

PUBLICATION

Une fois la dernière version, validée par vos soins, vous publiez le DCE.

Le consultant répond aux questions techniques des candidats dans le respect des délais portés au RC par l'intermédiaire de vos services pendant la phase de consultation.

MG FIL Conseil

12 rue Boson

38200 VIENNE

Tél. : 04.74.53.24.45

Mail : contact@mgfil.com

S.A.S au capital de 217 000€ - R.C.S. VIENNE – SIRET 481 550 903 00027 – TVA FR02481550903

Votre interlocuteur :

Fabrice SILVESTRE

Téléphone : 04 74 53 71 40

Mobile : 06 20 48 19 22

Mail : fabrice.silvestre@mgfil.com

OFFRE D'ASSISTANCE À MAITRISE D'OUVRAGE ANNEMASSE LES VOIRONS AGGLOMERATION

Envoyé en préfecture le 11/02/2026

Reçu en préfecture le 11/02/2026

Publié le 11/02/2026

ID : 074-200011773-20260209-D_2026_0016-AU

4.2.4. Phase 4 : Analyse des offres

Pendant cette phase, nous analysons les offres des candidats selon les critères de notation définis dans le Règlement de Consultation (RC) du DCE. Au travers d'un rapport de dépouillement, vous trouverez les réponses synthétiques des candidats concernant les critères délais, techniques et financiers ainsi que les notes que nous leur avons attribuées. En conclusion vous trouverez nos préconisations dans le choix des titulaires.

L'objectif de cette phase est le choix des titulaires des différents lots en appliquant une méthode de notation impartiale.

Déroulement :

ANALYSE DES OFFRES

Une fois la publication terminée, vous procédez à l'ouverture des plis et analysez les candidatures. Ensuite, vous nous transmettez toutes les offres en dématérialisé ou si la réponse est sous format papier par courrier.

Après lecture de toutes les offres, l'assistante projet met en évidence les réponses apportées aux critères délais et techniques. Pour cela, elle synthétise les éléments de l'offre de chaque candidat qui répondent aux critères. Dans le tableau de notation, le consultant compare les réponses des opérateurs et identifie les points de différence afin de leur attribuer une note.

Conformément décret, une liste de renseignements complémentaires est susceptible d'être transmise aux candidats via vos services.

Pour l'analyse financière, l'assistante projet intègre le DQE des candidats dans un fichier d'analyse financière.

Ensuite, elle contrôle chaque prix unitaire renseigné dans le DQE, en fonction de ceux inscrit dans le BPU et relève pour le consultant les incohérences

En cas d'écart entre l'analyse financière et le DQE, nous précisons les modifications effectuées dans le rapport de dépouillement. Puis elle applique la formule de notation, définit dans le RC, sur le montant global pour la durée du marché et obtient la note financière.

Le rapport de dépouillement est ensuite monté avec les différents éléments de jugements. Ensuite, le consultant :

- lève l'ensemble des incohérences et contrôle l'analyse financière,
- contrôle les différents calculs,
- assure le dépouillement technique des offres et formule les éventuelles questions complémentaires
- procède au classement des candidats
- rédige la rapport de dépouillement
- calcul les économies potentielles sur la base des budgets relevés lors de l'analyse de l'existant.

La première version vous est ensuite envoyée.

VALIDATION

Après lecture de la première version par vos services (services marchés et techniques), vous nous faite par d'une synthèse des remarques.

MG FIL Conseil

12 rue Boson

38200 VIENNE

Tél. : 04.74.53.24.45

Mail : contact@mgfil.com

S.A.S au capital de 217 000€ - R.C.S. VIENNE – SIRET 481 550 903 00027 – TVA FR02481550903

Votre interlocuteur :

Fabrice SILVESTRE

Téléphone : 04 74 53 71 40

Mobile : 06 20 48 19 22

Mail : fabrice.silvestre@mgfil.com

OFFRE D'ASSISTANCE À MAITRISE D'OUVRAGE ANNEMASSE LES VOIRONS AGGLOMERATION

Envoyé en préfecture le 11/02/2026

Reçu en préfecture le 11/02/2026

Publié le 11/02/2026

ID : 074-200011773-20260209-D_2026_0016-AU

L'assistante projet et le consultant ajuste le rapport de dépouillement en prenant en compte vos modifications. Le consultant vous retourne la dernière version.

CAO/REUNION DE CHOIX

Une fois la dernière version, validée par vos soins, vous fixerez avec le consultant la date de la commission.

Pendant la CAO/Réunion de choix, le consultant présente une synthèse sur le choix des titulaires et répond aux questions des participants.

MG FIL Conseil

12 rue Boson
38200 VIENNE
Tél. : 04.74.53.24.45
Mail : contact@mgfil.com

S.A.S au capital de 217 000€ - R.C.S. VIENNE – SIRET 481 550 903 00027 – TVA FR02481550903

Votre interlocuteur :

Fabrice SILVESTRE
Téléphone : 04 74 53 71 40
Mobile : 06 20 48 19 22
Mail : fabrice.silvestre@mgfil.com

OFFRE D'ASSISTANCE À MAITRISE D'OUVRAGE ANNEMASSE LES VOIRONS AGGLOMERATION

Envoyé en préfecture le 11/02/2026

Reçu en préfecture le 11/02/2026

Publié le 11/02/2026

ID : 074-200011773-20260209-D_2026_0016-AU

4.3. DÉLAIS ET PLANNING PREVISIONNEL

4.3.1. Délais

Livrable	Délais
Réalisation de l'analyse de l'existant	Sous 1 mois à réception des éléments incluant les échanges éventuels avec vos fournisseurs.
Définition de l'avant-projet de consultation	Sous 2 semaines après validation du rapport de l'existant.
Rédaction du DCE	Sous 3 semaines après validation de l'avant-projet de consultation
Analyse des offres	Sous 1 mois à compter de la réception des offres incluant les éventuelles demandes de précisions/négociations.

4.3.2. Planning prévisionnel

Tâches	Date
Réception du bon de commande	jeu 29 janv 26
PHASE 1: Analyse de l'existant et des besoins - Définition de la stratégie achats	
Préparation et Envoi des fiches de collecte	lun 09 févr 26
Réception des éléments	lun 23 févr 26
Condolidation des données de l'existant et envoi du rapport	lun 09 mars 26
Réunion de validation de l'existant et de prise en compte de l'écosystème, présentation de l'état de l'art, définition des besoins - Définition de l'avant-projet de consultation	lun 16 mars 26
PHASE 3 : Rédaction du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE)	
Livraison du DCE en Version 1-A	lun 30 mars 26
Période de validation du DCE et de traitement de vos remarques	lun 13 avr 26
Publication	mar 14 avr 26
PHASE 3.2: Dépouillement des offres et choix des titulaires	
Réception des offres	mar 19 mai 26
Dépouillement des offres, demandes de précisions, envoi du rapport d'analyse en version 1	mar 02 juin 26
Echanges avec vos services sur les préconisations, finalisation de l'analyse, rédaction du rapport de synthèse	mar 09 juin 26
Commission d'attribution	mar 30 juin 26

OFFRE D'ASSISTANCE À MAITRISE D'OUVRAGE ANNEMASSE LES VOIRONS AGGLOMERATION

Page 16 sur 20

FS-25-0151

MG FIL
Conseil
Conseil et Ingénierie en Réseaux

Envoyé en préfecture le 11/02/2026

Reçu en préfecture le 11/02/2026

Publié le 11/02/2026

ID : 074-200011773-20260209-D_2026_0016-AU

S²LO

5. PROPOSITION COMMERCIALE

5.1. Offre de prix :

Phases		Type de prix	Décomposition phase	Jours Assistants Projet	Jours Chef Projet	Total	Prix € HT	TVA	Prix € TTC
1	Audit de l'existant - Diagnostic	Forfaitaire	Préparation et envoi des Fiches de Collecte Consolidation des données à réception, pris de contact avec vos fournisseurs pour compléter l'existant Identification des potentiels d'optimisation, de rationalisation, des points à risques par le consultant dans le cadre de la préparation de la réunion. Montage du rapport de l'existant et envoi	0,50	2,00	2,50	2 300,00 €	460,00 €	2 760,00 €
2	Définition de l'avant-projet de consultation	Forfaitaire	Réunion d'avant projet de consultation en webconférence : - Validation de la consolidation de l'existant - Prise en compte de l'éco-système - Présentation de l'état de l'art et définition des orientations techniques - Cadrage des besoins fonctionnels - Définition de l'avant-projet de consultation Envoi du compte-rendu de réunion	0,00	1,00	1,00	950,00 €	190,00 €	1 140,00 €
3	Rédaction du DCE	Forfaitaire	Rédaction des pièces techniques et administratives sur la base du référentiel MG FIL Conseil Traitement de vos remarques techniques et administratives en suivi de révision Echanges téléphoniques pour la validation du DCE	0,50	3,00	3,50	3 250,00 €	650,00 €	3 900,00 €
4	Analyse des offres	Forfaitaire	Réponses aux questions des candidats pendant la consultation Analyses techniques et financières des offres sur la base de 4 offres maximums par lot Traitement des demandes de précisions aux candidats Rédaction du rapport de synthèse MG FIL Conseil Validation du rapport Réunion de commission d'appel d'offre en webconférence : Assistante à la rédaction des courriers de réponses suite aux rejets des offres	0,50	3,00	3,50	3 250,00 €	650,00 €	3 900,00 €
TOTAL				1,50	9,00	10,50	9 750,00 €	1 950,00 €	11 700,00 €

MG FIL Conseil

12 rue Boson
38200 VIENNE
Tél. : 04.74.53.24.45

Mail : contact@mgfil.com

S.A.S au capital de 217 000€ - R.C.S. VIENNE – SIRET 481 550 903 00027 – TVA FR02481550903

Votre interlocuteur :

Fabrice SILVESTRE
Téléphone : 04 74 53 71 40
Mobile : 06 20 48 19 22

Mail : fabrice.silvestre@mgfil.com

OFFRE D'ASSISTANCE À MAITRISE D'OUVRAGE ANNEMASSE LES VOIRONS AGGLOMERATION

Page 17 sur 20

FS-25-0151

MG FIL
Conseil
Conseil et Ingénierie en réseaux

Envoyé en préfecture le 11/02/2026

Reçu en préfecture le 11/02/2026

Publié le 11/02/2026

ID : 074-200011773-20260209-D_2026_0016-AU

S²LO

5.2. B.P.U.

Bordereau de prix unitaires

Tableau de prix unitaires en € HT	Assistante Projet	Consultant services de télécommuni- cations	Consultant systèmes d'impression	Consultant Systèmes de Télécommuni- cations	Consultant Systèmes d'Information	Experts/Architectes Réseaux et Systèmes d'Information
Journée de bureau d'étude	750,00	800,00	800,00	850,00	950,00	1 200,00
Demie-journée de bureau d'étude	400,00	425,00	425,00	450,00	500,00	700,00
Coût horaire	110,00	120,00	120,00	130,00	150,00	250,00
Journée sur site (Frais de déplacement inclus)		1 250,00	1 250,00	850,00	1 400,00	1 650,00
Journée additionnelle continue sur site (Frais de déplacement inclus)		1 110,00	1 110,00	850,00	1 260,00	1 510,00

Forfaits d'Assistance/Conseil en € HT	Tarifs	Tx/hr	
Forfait d'Assistance/Conseil - 3,5h	600,00	171,43	Durée de validité: 6 mois
Forfait d'Assistance/Conseil - 7h	1 200,00	171,43	Durée de validité: 6 mois
Forfait d'Assistance/Conseil - 14h	2 400,00	171,43	Durée de validité : 6 mois
Forfait d'Assistance/Conseil - 21h	3 000,00	142,86	Durée de validité : 6 mois
Forfait d'Assistance/Conseil - 28h	4 000,00	142,86	Durée de validité : 6 mois
Forfait d'Assistance/Conseil - 35h	4 750,00	135,71	Durée de validité : 1 an
Forfait d'Assistance/Conseil au-delà de 35h sur une base de 128,57 € HT/heure		128,57	Durée de validité : 1 an
Forfait par offre supplémentaire à analyser au-delà de 4 par lot	400,00		

Conditions particulières liées aux forfaits d'assistance/conseil:

Facturation mensuelle à l'avancement dans la limite du forfait souscrit

Début de la durée de validité à compter de la signature de la commande

Facturation du solde du forfait à la fin de la durée de validité

Déplacements décomptés en temps à hauteur de 50% du temps de transport en commun et 100% du temps en cas d'utilisation d'un véhicule personnel

Frais de déplacements décomptés en temps sur la base du taux horaire du forfait et des frais engagés selon la procédure de frais en vigueur chez MG FIL Conseil (train 2ème classe, repas aux forfaits URSSAF, ...)

MG FIL Conseil

12 rue Boson
38200 VIENNE
Tél. : 04.74.53.24.45
Mail : contact@mgfil.com

S.A.S au capital de 217 000€ - R.C.S. VIENNE – SIRET 481 550 903 00027 – TVA FR02481550903

Votre interlocuteur :

Fabrice SILVESTRE
Téléphone : 04 74 53 71 40
Mobile : 06 20 48 19 22
Mail : fabrice.silvestre@mgfil.com

5.3. Conditions générales :

- Prestations « clés en mains » : les prix comprennent les prestations de main d'œuvre, la rédaction de tous les rapports, des échanges téléphoniques (non limité), ainsi que les frais généraux de direction, de coordination de l'étude et des déplacements.
- Notre mission est basée sur un montant global et forfaitaire. Elle ne pourra donner lieu à réduction en cas d'étape ou de phase non faite ou à augmentation en cas de dépassement d'heures sur le périmètre initial.
- Forfaits d'assistance/conseil : Nos forfaits font l'objet d'une facturation mensuelle selon le nombre d'heures consommées dans la limite du nombre d'heures souscrit. Délai de validité : selon le forfait souscrit – Facturation du solde du forfait à la fin de la date de validité.
- Livrables : Le client dispose d'un délai d'un mois pour procéder à la validation des livrables MG FIL Conseil. Passé ce délai, le livrable est réputé accepté et donne lieu à facturation.
- Facturation : A l'avancement
- Règlement des factures : Le paiement s'effectuera suivant les règles de la comptabilité publique selon la réglementation en vigueur.
- Délais de paiement : Les paiements de chaque facture seront versés à MG FIL Conseil dans les 30 jours à compter de la réception de celle-ci. En cas de dépassement, des pénalités financières sont appliquées : MG Fil Conseil perçoit alors des intérêts moratoires, de plein droit et sans formalité. Le taux des intérêts moratoire correspond au taux directeur de la Banque Centrale Européenne (BCE).
- TVA : Le taux applicable à la facture sera le taux en vigueur au moment de l'édition la facture pour la phase.
- Propriété intellectuelle : **Les référentiels MG FIL Conseil à partir desquels sont constitués les livrables font l'objet d'un dépôt auprès de l'INPI.** Chaque livrable reste la propriété de MG FIL Conseil – Copyright © MG FIL Conseil – MG FIL Conseil concède un droit d'usage unique au client dans le cadre de la commande passée par le client final à MG FIL Conseil. En cas de non-respect de cette clause, le client sera redevable, vis-à-vis de MG FIL Conseil, d'une indemnité forfaitaire de 900,00 € HT par document partiellement ou totalement utilisé sans autorisation expresse de MG FIL Conseil.

OFFRE D'ASSISTANCE À MAITRISE D'OUVRAGE ANNEMASSE LES VOIRONS AGGLOMERATION

6. ANNEXES

6.1. Références

MG FIL Conseil compte plus de **820 clients** collectivités locales, établissements publics et privé.

Depuis notre création en 2001, notre pôle NTIC a réalisé plus de **700 Appels d'offres** pour nos clients dans les domaines des réseaux, des services et des systèmes de télécommunications.

Nous avons traité de multiples cas de marchés que ce soit pour des collectivités de toutes tailles ou encore pour des organisations nationales telles que l'INRA, le CNED, l'ADEME ou encore l'ONF.

De même, nous possédons une expérience sur une grande diversité de forme de marchés telle que les MAPA, AO, Accords-Cadres mono ou multi-attributaire, Groupement de commandes intégré ou non, dialogue compétitif, appel d'offre restreint, ...

La qualité de nos prestations est notamment garantie par notre volonté de conserver une taille humaine ou les principaux intervenants sont associés dans le projet d'entreprise.

Secteur Public :



Exemple de réalisation :

- Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre de la réfection des salles informatiques de la Chambres des métiers et de l'artisanat de la Moselle
- Assistance au montage et au dépouillement d'un marché de prestations informatiques pour les Chambres d'Agriculture de la Région Pays de la Loire
- Assistance à Maitrise d'ouvrage pour la refonte de la téléphonie fixe et mobile, message de masse, internet et VPN pour les chambres d'agriculture de la Région Pays de la Loire
- Mission d'assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour la refonte du Data Center de la ville de Caen
- Assistance à Maitrise d'ouvrage pour la Virtualisation des Serveurs, la sauvegarde et le stockage informatique de l'Office Auxerrois de l'Habitat

OFFRE D'ASSISTANCE À MAITRISE D'OUVRAGE ANNEMASSE LES VOIRONS AGGLOMERATION

Envoyé en préfecture le 11/02/2026

Reçu en préfecture le 11/02/2026

Publié le 11/02/2026

ID : 074-200011773-20260209-D_2026_0016-AU



6.2. Références sur les systèmes d'informations

Client	Mission
MAIRIE DE BRIE COMTE ROBERT	Mission d'assistance pour la conduite d'une consultation visant à mettre en œuvre un PRA ainsi qu'une solution de sauvegarde immuable.
MAIRIE DE THANN	Mission d'étude d'externalisation du Système d'Information
C.C. DU GRAND CHAROLAIS	Mission d'assistance au renouvellement du marché d'infogérance informatique
MAIRIE DE THUMERIES	Mission d'assistance pour le renouvellement du marché infogérance et l'acquisition de matériels serveurs, Firewall, postes de travail, licences de messagerie
EPF DE LA VENDEE	Mission d'assistance pour le renouvellement du marché infogérance et l'acquisition de matériels serveurs, Firewall, postes de travail, licences de messagerie
OPAC DE SAONE ET LOIRE	Définition et conduite d'une consultation pour l'externalisation du système d'information.
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION ARCHES AGGLO	Mission pour l'évolution de l'architecture serveurs physique et virtualisée et pour la mise en œuvre d'un PRA
MAIRIE DE BOURG DE PEAGE	Mission d'assistance pour le renouvellement du serveur et la mise en place d'une solution de contrôle d'accès.
MAIRIE DE SAINT GENEST LERPT	Mission pour la mise en œuvre d'un schéma directeur informatique incluant la conduite de consultations pour le renouvellement de l'infrastructure informatique (serveurs et postes de travail) ainsi que pour la mise en place d'un marché de maintenance préventive et curative
CC DE LA VALLEE DE L'OISE ET DES TROIS FORETS	Conduite d'une mission d'étude pour la définition d'un schéma directeur de mutualisation des moyens informatiques, télécoms et d'impressions entre l'intercommunalité et les communes adhérentes
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE MORTAGNE	Conduite d'une mission d'étude pour la définition d'un schéma directeur de mutualisation des moyens informatiques, télécoms et d'impressions entre l'intercommunalité et les communes adhérentes Conduite des consultation et suivi de la mise en œuvre.
MAIRIE DE DREUX	Conduite d'un marché de moyens informatique
UNIVERSITE DE NANTERRE	Conduite de marché de moyens et services informatiques
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	Mission de pour la virtualisation de l'infrastructure serveurs et la mise en œuvre d'un PRA.
MAIRIE DE MORIERES LES AVIGNON	Mission portant sur le renouvellement du contrat d'infogérance informatique
VILLE DE LIMOUX	Mission d'assistance pour l'externalisation du système d'information et la mise en place d'un contrat d'infogérance.
VILLE DE MONTMELIAN	Mission portant sur le renouvellement du contrat d'infogérance informatique

MG FIL Conseil

12 rue Boson
38200 VIENNE
Tél. : 04.74.53.24.45
Mail : contact@mgfil.com
S.A.S au capital de 217 000€ - R.C.S. VIENNE – SIRET 481 550 903 00027 – TVA FR02481550903

Votre interlocuteur :

Fabrice SILVESTRE
Téléphone : 04 74 53 71 40
Mobile : 06 20 48 19 22
Mail : fabrice.silvestre@mgfil.com